

Le métier d'agent d'entretien

Focus sur un métier

Présentation de la matinée:

Le focus sur le métier d'agent d'entretien:

Présentation de 45'

Questions autour du métier suite à cette présentation 15'

Pause 15'

Démonstration et essais de 1H30 des matériels manuels et mécanisés par Pascal Bouttier de la société ORAPI et Jean-François du fabricant Vileda .

La Genèse de ces journées d'informations:

Projet de fin 2021 entre le Centre de Gestion 72
et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale

1 ère édition le 8 avril 2022 en 2 sessions

Le contexte de notre rencontre:

• Les formations liées à la propreté des locaux dispensées par le CDG 72 depuis 2019:

Nombre d'agents par année:

2019: 50

2020: Année non comptabilisée pour cause de COVID

2021: 115

2022: 86

2023: 107

Catalogue des actions de formation du **CDG 72:**

✓ Les techniques de nettoyage et postures adaptées:

Formation de 3 jours:

2 jours de formation théorique et pratique

+

1 journée de retour sur expérience 2 mois plus tard

Cette période permet à l'agent de rencontrer son autorité fonctionnelle pour faire le point sur le recensement des produits utilisés, les fiches techniques et de données de sécurité.

Les nouveaux matériels en prévision?

Qui est l'assistant de prévention?

Objectifs :

La professionnalisation

Maitriser les fondamentaux de l'hygiène des locaux

Mettre en œuvre les bonnes conditions de sécurité, les mesures préventives nécessaires à la protection des agents dans l'utilisation et le stockage des produits d'entretien.

Impliquer les agents en tant qu'acteur du Développement Durable.

Réduire et maîtriser les risques d'apparition de maladies professionnelles

Faire acquérir aux stagiaires une compétence gestuelle maximale dans la manutention de charges inertes

Étudier et appliquer concrètement les principes d'économie sur les postes de travail de l'entreprise

Améliorer les conditions de travail sur chaque poste
Augmenter les capacités physiques des employés

Initier aux techniques d'entretien corporelles

✓ **Les matériels mécanisés du nettoyage :**

Formation sur 1 journée sur la maîtrise et l'entretien des matériels mécanisés :

La monobrosse

L'autolaveuse

Le rotocleaner

Objectifs :

Maitriser l'utilisation, l'entretien et la petite maintenance de la monobrosse dans de bonnes conditions de sécurité, de protection de l'agent et de respect de l'environnement.

Maitriser l'utilisation, l'entretien et la petite maintenance de l'autolaveuse et du rotocleaner dans de bonnes conditions de sécurité, de protection de l'agent et de respect de l'environnement.

Les connaissances liées au métier d'agent d'entretien

L'agent d'entretien:

Définition de son rôle:

L'agent d'entretien prend en charge **le nettoyage des locaux** de la collectivité territoriale permettant **le maintien des conditions d'hygiène et de sécurité** afin d'accueillir un public.

Il a un rôle très polyvalent:

+ de 80 compétences professionnelles sont répertoriées dans le REAC (référentiel emploi, activités et compétences):

Liste des compétences requises sur le poste d'agent d'entretien:

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements

Détecter les risques d'atteinte à la santé : chutes, chimiques, biologiques, électriques et les risques liés à l'activité physique

Appliquer les principes d'économie d'effort et de manutention manuelle de charges

Utiliser les équipements de protection individuelle et collective adaptés à la prestation et les entretenir

Se laver les mains

Lire un document professionnel en lien avec son activité

Appliquer les consignes de la fiche de poste

Choisir et utiliser les produits en respectant le mode d'emploi et les précautions d'emploi

Equiper son chariot avec les matériels et les produits adaptés à la situation

Réaliser un état des lieux de la nature des salissures

Appliquer les modes opératoires lors des prestations de nettoyage courant en respectant les règles de base du nettoyage

Connaissance du rôle des documents professionnels : fiches de poste, modes opératoires, outils de liaison, traçabilité

Connaissance de l'impact des opérations de nettoyage sur le développement durable

Aérer les locaux

Nettoyer les surfaces vitrées de plain-pied avec la méthode française et américaine, et en hauteur, avec une perche

Dépoussiérer les surfaces, les objets meublants, le mobilier

Nettoyer et désinfecter les points de contact et les surfaces en appliquant le code couleur défini par l'entreprise

Réaliser un balayage humide ou une aspiration du sol en prévenant les risques électriques

Enlever manuellement les déchets adhérents aux surfaces

Réaliser un lavage manuel des sols

Trier et évacuer les déchets selon les circuits définis

Appliquer les éco gestes

Utiliser un lave-linge et un sèche-linge pour entretenir les franges et les lavettes

Savoir lire un plan et s'orienter dans les locaux d'intervention

Repérer la distribution des locaux et des équipements (points d'eau, évacuations, prises de courant,...)

Organiser méthodiquement sa prestation en fonction du temps imparti

Adapter sa prestation en fonction de l'occupation des locaux et des imprévus

Contrôler visuellement le résultat de sa prestation et ajuster si nécessaire

Restituer l'espace dans son agencement initial

Nettoyer, vérifier et ranger le matériel

Maintenir le local de nettoyage propre et rangé

Stocker les produits et les matériels en respectant les normes de sécurité

Contrôler et signaler l'état des stocks des consommables, des produits, du matériel

Mettre en sécurité les locaux en fin de prestation

Travailler en autonomie dans les limites de son champ d'intervention

Adopter une tenue professionnelle soignée conforme à la prestation

Adapter son travail à la présence d'usagers

Faire preuve de discrétion et de courtoisie

Etablir une communication professionnelle dans une attitude de service adaptée aux usagers de l'établissement

Utiliser des outils de communication pour transmettre des informations : outils de transmissions, téléphone, sms, messagerie,...

Renseigner un document professionnel

Informar la hiérarchie des dysfonctionnements repérés

Connaissance des règles d'hygiène des agents de propreté : hygiène des mains, hygiène corporelle et vestimentaire

Connaissance des risques liés aux trajets

Connaissance des risques chimiques liés à l'utilisation de produits

Connaissance des pictogrammes de dangers, d'obligations de sécurité et du métier

Connaissance des risques liés à l'activité physique et des principes d'économie d'effort

Connaissance des risques électriques

Connaissance des risques liés à la coactivité (intervention simultanée de différents corps de métier)

Connaissance des acteurs de la prévention des risques, de leur rôle et de leur responsabilité

Connaissance des équipements de protection individuelle (EPI) et des équipements de protection collective (EPC)

Connaissance du vocabulaire technique professionnel

Connaissance des différents supports et des risques de dégradation

Connaissance des types de salissures et de déchets

Connaissance des systèmes de référence : échelle de pH, cercle de Sinner

Connaissance de la classification des produits selon leur usage

Connaissance du calcul de dosage de produit selon le mode d'emploi et en utilisant un tableau d'aide à la dilution

Connaissance du matériel de nettoyage

Connaissance des éléments composants le matériel d'aspiration (aspirateur poussière, aspirateur dorsal, aspiro-brosseur)

Connaissance du mode opératoire de l'aspiration de poussière

Connaissance des règles de base de la propreté et de l'hygiène

Connaissance du principe de la désinfection

Connaissance des modes opératoires du nettoyage de locaux en secteur tertiaire

Le gommage des à-priori sur la fonction d'agent d'entretien

Le nettoyage professionnel s'oppose au ménage où il n'existe pas de règle établie.



Son rôle est **primordial**, il est une des **clés de voute de la collectivité:**

Sans l'agent d'entretien, les ERP seraient restés fermés en mai 2020 dans **les conditions sanitaires liées au COVID 19.**

Sans agent d'entretien, l'hygiène des locaux n'est pas assurée, l'ERP ne peut ouvrir pour des raisons d'**insalubrité.**

Cependant, l'agent d'entretien reste un acteur invisible

Il n'est pas toujours considéré dans sa fonction car sa fonction est méconnue!

Quelques exemples de témoignages recueillis auprès des agents lors des tours de table en démarrage de formation:

C'est pas dur de passer une serpillière et un coup de balai...c'est pas sorcier

T'es payé pour ramasser la m... des autres

.../...

T'as pas besoin de vêtement professionnel, tu travailles à l'intérieur, on te voit pas!

Les gants de protection, tu en auras pas cela coûte trop cher.

Vide le sac de l'aspirateur pour le réutiliser, ça fait des économies

J'ai marché sur ton sol lavé, tu pourras repasser un coup!

Mets un adhésif sur le fil abimé de l'aspirateur, ça va le faire!

Pas d'EPI pour les agents non titulaires, c'est trop cher!

Les batteries de l'autolaveuse sont H.S, elle sera réparée l'année prochaine car plus de budget

Le matériel ergonomique, si t'as pas de handicap, je vois pas l'intérêt de t'équiper.

On m'a inscrit à la formation, je vois pas l'intérêt d'être là, je connais mon métier!

*Pour doser ton produit, tu mets 2 coups de pompe environ!
Je tousse souvent lors de l'emploi de mon produit sanitaire mais je m'habitue.*

Je vide l'autolaveuse dans la cour de récréation, j'ai pas le choix!

Ma commune achète les produits d'entretien en 1 seule commande pour l'année.

Le rinçage du détergent désinfectant... pas le temps d'attendre...

!!STOP!!

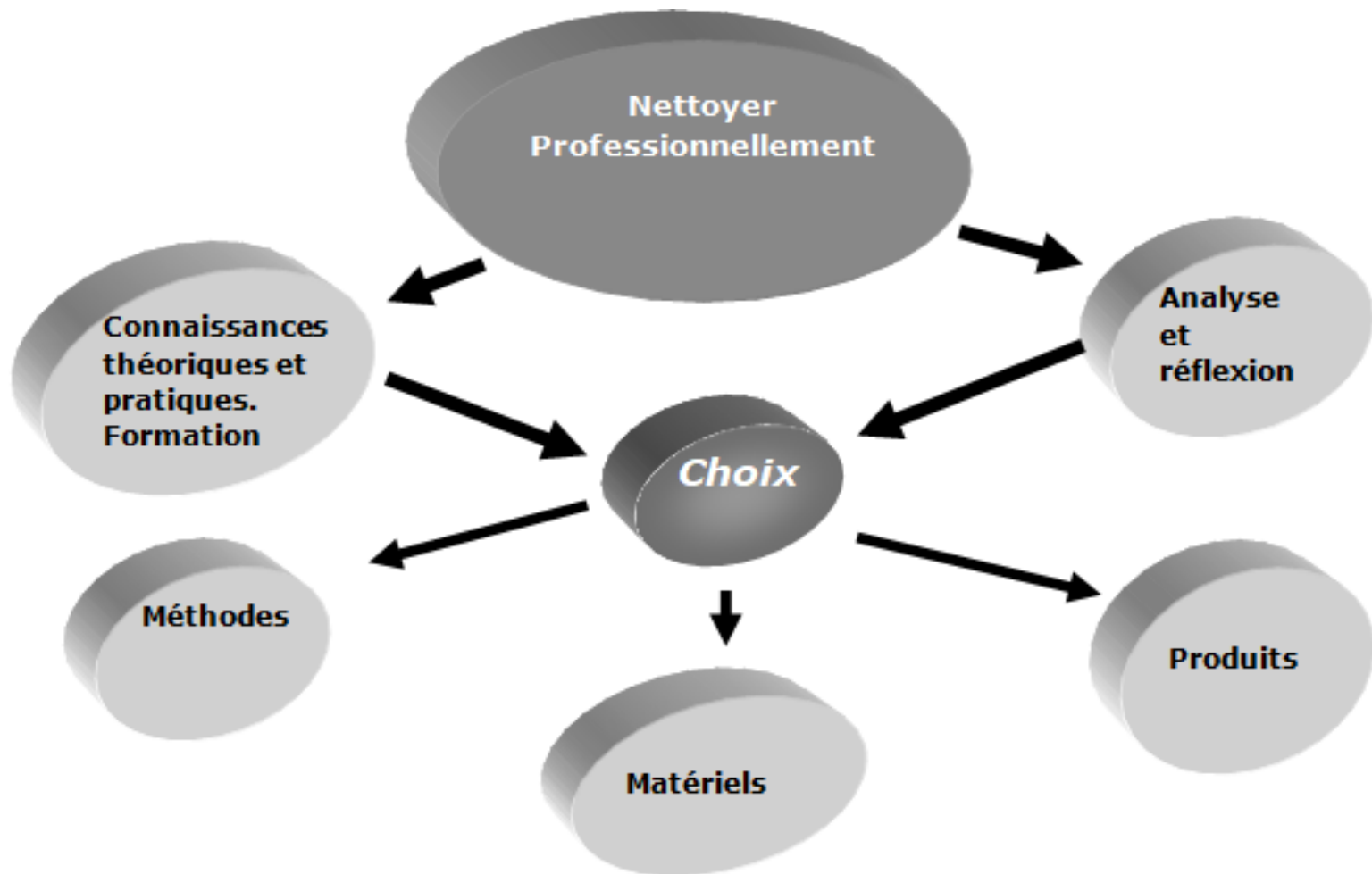
.../...

Salariés et employeurs :



La professionnalisation de l'agent d'entretien:

Son rôle est primordial au sein de l'E.R.P



Les références juridiques

Article L.4121-1 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Article L.4121-2 et L4121-3 : L'employeur évalue les risques et met en œuvre les mesures prévues sur le fondement des

9 principes généraux de prévention suivants :

- 1. Eviter les risques:** exemple de nettoyer les vitres avec manche télescopique...(tentation de la chaise)
- 2. Evaluer les risques qui ne peuvent être évités** exemple d'endroits bruyants(+85 Db)
- 3. Combattre les risques à la source** exemple de mettre en place des outils ergonomiques
- 4. Adapter le travail à l'homme** exemple de mettre en place des mini manches pour le mobilier de petite hauteur
- 5. Tenir compte de l'état de l'évolution de la technique** exemple de tabouret ergonomique pour les ATSEM

6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui est moins ou pas dangereux exemple de remplacer des produits CMR par des produits Ecolabel ou Ecocert

7. Planifier une évaluation des risques exemples de formation du personnel et l'organisation du travail

8. Prendre des mesures de protection collective EPC par exemple

9. Donner des instructions appropriées aux travailleurs associer les agents à la démarche de prévention des risques, l'affichage des consignes

✓ **La sécurité au travail:**

Définition : **La sécurité** est un dispositif de prévention permettant de sauvegarder la personne, l'environnement, les biens, humains et matériels.

Sécurité = Prévention + Protection

La Sécurité nous protège des dangers et permet de réduire les risques

=

■ **La Prévention** est l'ensemble des dispositions prises pour prévenir d'un danger, d'un risque.

+

■ **La Protection** est l'ensemble des moyens qui met quelque chose, quelqu'un à l'abri d'un dommage, d'un danger.

❖ **La prévention:**

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail.

❖ **La protection:**

Suivant l'article L.4121-2 - 8 du code du travail, l'employeur doit « Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle, y compris les **travailleurs temporaires** »:

Les Equipements de Protection Collectifs (EPC)

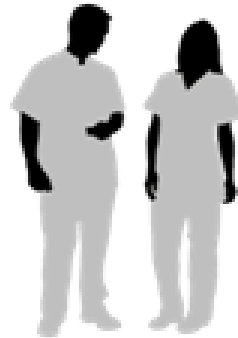
Les EPC protègent l'ensemble des usagers



Les Equipements de Protection Individuels (EPI)

Les EPI protègent l'agent contre les risques physiques, chimiques et biologiques

Ex: Gants, chaussures de sécurité, tenues, lunettes, casques, ...



En conséquence, le port des EPI est obligatoire pour effectuer le nettoyage suivant un secteur défini.

✓ Les 6 principaux risques liés à l'activité du nettoyage:

1. Risque de chute: une des principales causes d'accidents du travail

La chute peut être :

- Une glissade
- Un trébuchement
- Une perte d'équilibre
- Un faux pas

30% des AT

Les moyens pour réduire ce risque:

- Porter des Equipements de Protection adaptés à l'activité
- Avertir des risques (panneau « sols mouillés », défaut de sol, ...)
- Ranger son matériel
- Eviter la précipitation
- Vérifier l'état du matériel utilisé
- Utiliser le matériel adapté (marche pied, PIR plate forme individuelle roulante », perche télescopique...)

2. Le risque chimique:

Ce sont les dangers auxquels on est exposé lorsqu'on utilise des produits chimiques tels que les produits d'entretien.

Pour réduire ce risque, il faut :

- Respecter les règles d'utilisation des produits renseignements présents
- Respecter les règles de stockage des produits sur une FDS
- Identifier les conséquences du non-respect de ces règles
- Porter des équipements de protection adaptés (gants, tenues, lunettes, ...)

Les pictogrammes de dangerosité d'utilisation des produits:

Pictogrammes de danger



GHS01

Matières explosibles (EX)



GHS02

Matières inflammables (IN)



GHS03

Matières comburantes (CB)



GHS04

Gaz sous pression (GZ)



GHS05

Matières corrosives (CR)



GHS06

Toxicité aiguë catégorie 1, 2, 3 (TO)



GHS07

Toxicité aiguë catégorie 4 (corrosion, irritations ou sensibilisation oculaires / lésions oculaires) (DA)



GHS08

Risque mutagène, respiratoire, cancérigène ou pour la reproduction (MU)



GHS09

Danger pour le milieu aquatique (EN)

3. Le risque biomécanique:

Ce sont les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on adopte des postures physiques qui ne sont pas appropriées aux gestes à réaliser

Pour réduire ce risque, il faut éviter :

- D'adopter des postures physiques inconfortables ou inadaptées
- De réaliser des gestes répétitifs
- De réaliser des efforts excessifs

+ 50% des AT

4. Le risque biologique:

Ce sont les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on assure l'entretien de zones sensibles au développement biologique tels que les sanitaires, les locaux à poubelles, l'infirmierie, les cuisines...

Le risque biologique est essentiellement dû à la présence d'agents biologiques tels que les micro-organismes

Pour réduire ce risque, il faut :

- Porter des équipements de protection adaptés (gants, tenues, lunettes, ...)
- Se laver les mains régulièrement et après chaque activité « à risque »
- Respecter les règles d'hygiène

5. Le risque électrique:

Ce sont les dangers auxquels on s'expose lorsqu'on utilise ou lorsqu'on nettoie du matériel électrique.

Le risque électrique peut se traduire par :

- Une électrocution
- Une électrisation
- Des brûlures cutanées

Les moyens pour réduire ce risque, il faut :

- Maintenir le matériel électrique en bon état
- Vérifier à chaque utilisation les câbles et prises électriques
- Equiper et déséquiper le matériel hors tension
- Assurer l'entretien du matériel hors tension
- Alerter en cas de dommage ou de dysfonctionnement
- Maintenir les protections collectives en bon état
- Travailler les pieds au sec
- Toujours débrancher un appareil à la prise

6. Les risques organisationnels





Reims : l'agent d'entretien du lycée Roosevelt est décédé après avoir avalé un détergent



Vendredi 4 juin, un agent d'entretien du lycée Roosevelt de Reims est décédé à l'hôpital où il avait été évacué la veille après avoir fait un malaise sur son lieu de travail. L'autopsie réalisée lundi a révélé que la victime a absorbé « un détergent qui a causé un œdème aigu pulmonaire », indique le procureur de Reims Matthieu Bourrette. *« D'autres investigations médico-légales doivent venir compléter ces premiers éléments, notamment un examen toxicologique. »*

Dès vendredi soir, le procureur avait ouvert une enquête pour *« homicide involontaire dans le cadre du travail »*, le décès étant susceptible d'être lié à l'ingestion d'un produit dont le contenant ne correspondait pas. Aucune précision supplémentaire n'a été apportée pour le moment mais d'après certaines informations, le détergent se trouvait dans une bouteille d'eau, apparemment recyclée pour servir à stocker des produits d'entretien. Les investigations cherchent à déterminer comment un pareil drame a pu se produire.

Cet agent du lycée Roosevelt de Reims pensait boire de l'eau mais c'est du détergent qui se trouvait dans cette bouteille en plastique. Il y avait été mis par l'un de ses collègues qui trouvait le conditionnement en bidons de 5 litres trop contraignant. Ce dernier est poursuivi pour homicide involontaire.





Le travailleur isolé:

Définition du travail isolé

Le [Code du travail](#) considère qu'un travail isolé est entrepris par un salarié travaillant seul, sans contact physique ou psychique, avec un autre travailleur pendant une durée significativement longue, en [CDI](#) ou en [CDD](#).

Le travailleur isolé, réglementation et Code du travail

La réglementation du travail isolé est définie par l'article L.230-2 du [Code du travail](#).

La PTI : Protection du Travailleur Isolé

La Protection du Travailleur Isolé (PTI), ou Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé (DATI), est un appareil permettant d'alerter les services de secours en cas d'accident du travailleur isolé. Il existe deux types de dispositifs : les alarmes déclenchées volontairement, et les alarmes automatiques. Celles-ci détectent la perte de mobilité, de verticalité ou d'action du travailleur ou s'activent lorsqu'un dysfonctionnement est détecté.

Les affections liées à l'activité de nettoyage

Les T.M.S (troubles musculo-squelettiques):

étude réalisée par Vikan



Les Troubles Musculo-Squelettiques(T.M.S)

**représentent la première cause
de maladies professionnelles
en France et dans les pays
Européens**

L'agent d'entretien, **un profil complexe** à identifier dans ses postures physiques:

Port de charge:

- seaux, chaises, travaux au moment des permanences port de tables

Gestes répétitifs:

- essuyage essuie glace horizontal et vertical

Bras au dessus de l'épaule lors certaines tâches:

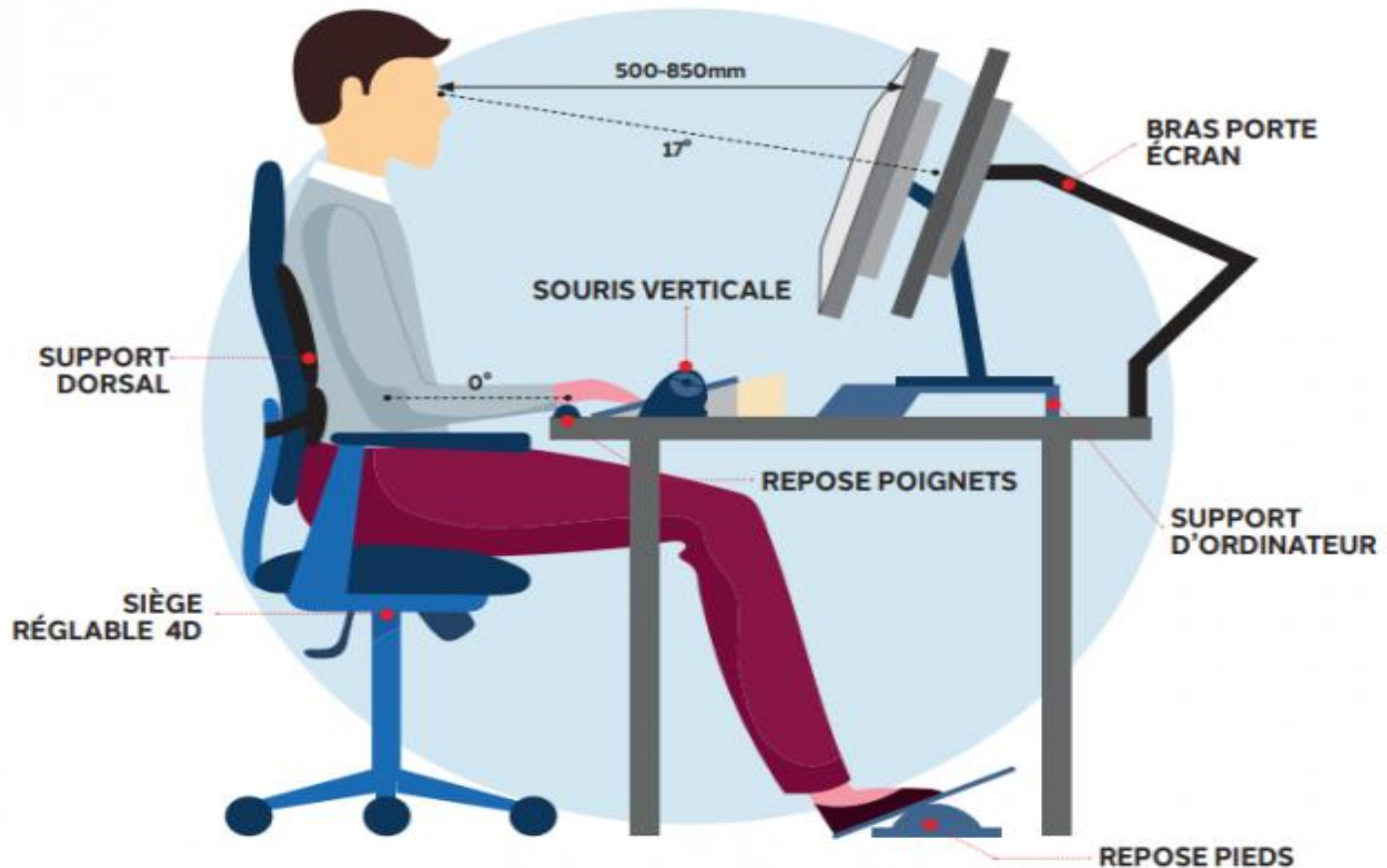
- risques de problèmes cardiaques

Problèmes du canal carpien:

- Utilisation répétée des pulvérisateurs
- Essorage des lavettes
- .../ ...

L'identification des postures physiques dans certaines professions plus évidentes à déterminer!

Exemple d'un agent administratif :



Rappels sur les Troubles Musculo Squelettiques

•Définitions :

Les Troubles musculo squelettiques (TMS) sont des pathologies d'origine multifactorielle à composante professionnelle.

Ils se traduisent toujours par des symptômes douloureux pour le salarié et une capacité fonctionnelle réduite, le plus souvent temporaire, mais quelques fois permanente.

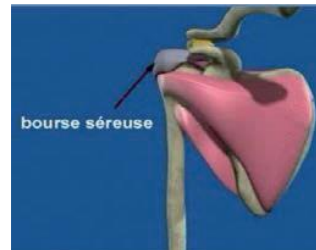
Ils affectent différentes parties du corps et principalement les structures suivantes :

- les articulations (la bursite)
- les muscles (le syndrome du trapèze)
- les tendons (la tendinite)
- les ligaments
- les nerfs (le syndrome du canal carpien)
- les vaisseaux sanguins

Le syndrome
du canal carpien



La bursite



La tendinite

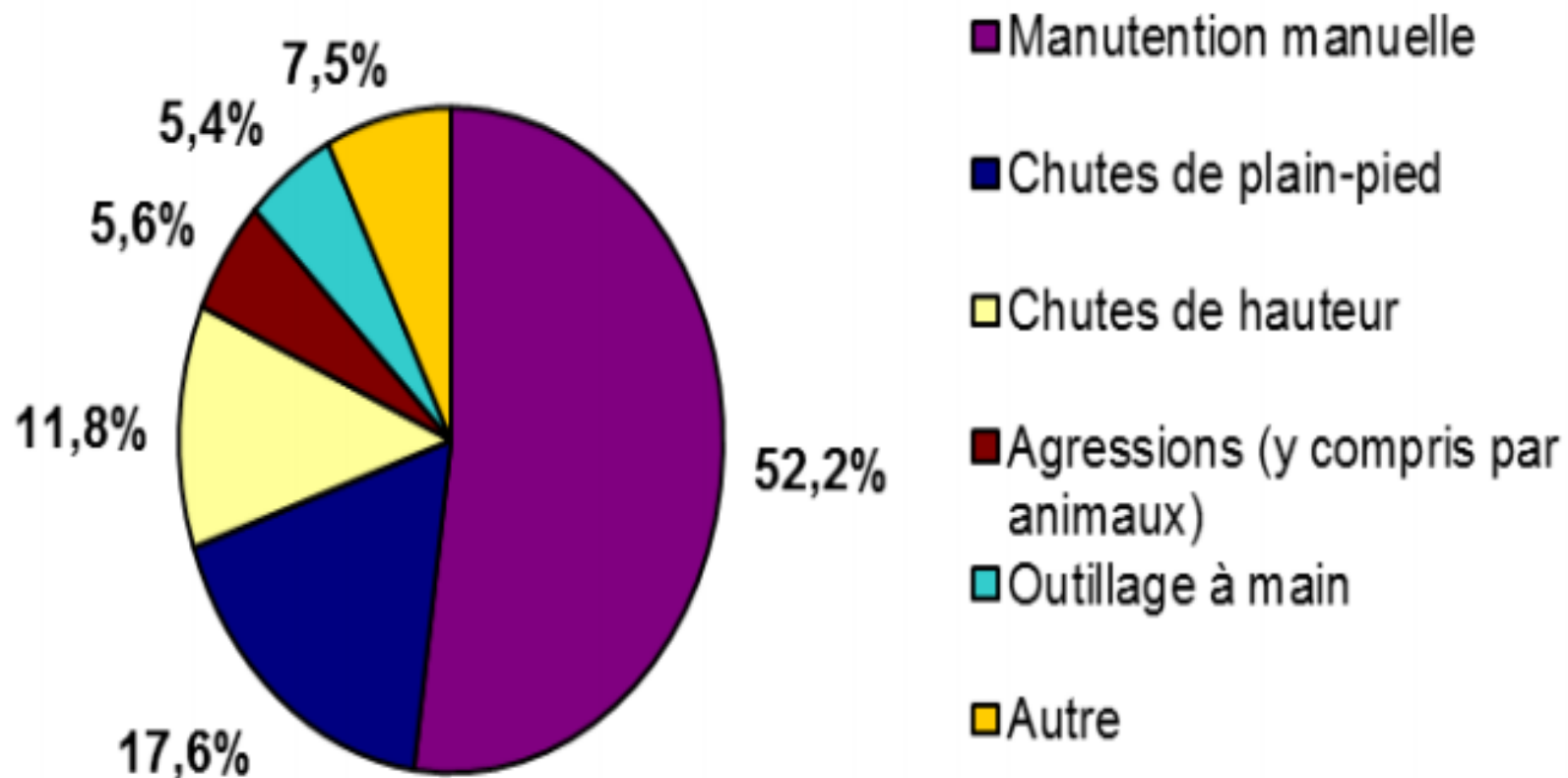


Les affections chroniques
du rachis lombaire



(Source : INRS/<http://www.medicalorama.com>)

Répartition des AT 2017 suivant le risque à l'origine de l'accident



Les chiffres d'accidents/TMS/Maladies professionnelles

L'ergonomie en quelques chiffres

85% des causes de maladies professionnelles,

43 241 cas de TMS,

40% de séquelles (incapacité permanente partielle)

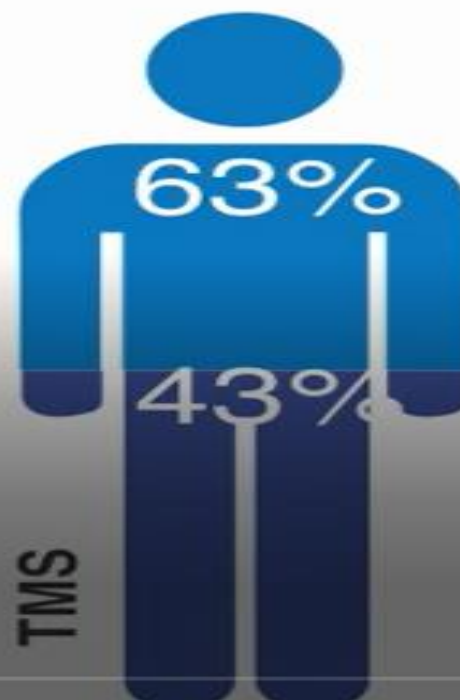
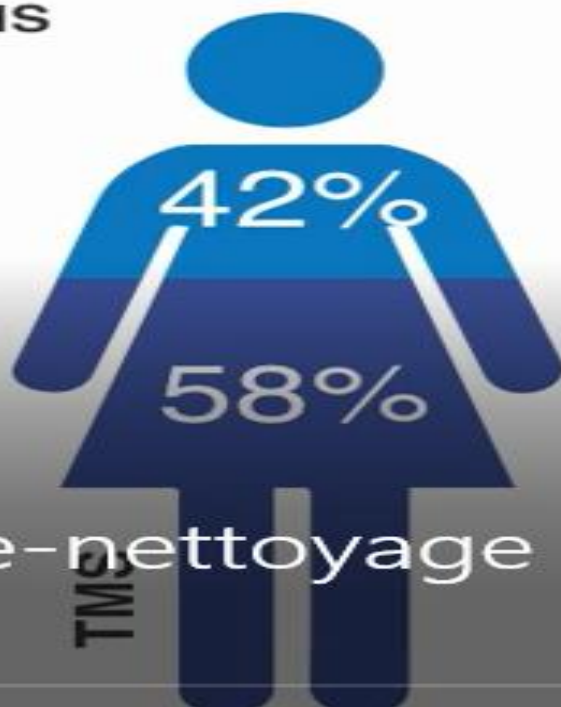
1^{er} facteur d'inaptitude professionnelle

100 000 accidents de travail sont des lombalgies

Les agents d'entretien dans les Etablissements Publics :

- Entre 15 et 30 % des effectifs suivants les collectivités,
- Un effectif touché par les TMS en forte augmentation (Coût moyen TMS => 28 000 €/ an),
- Une moyenne d'âge comprise entre 50 et 54 ans

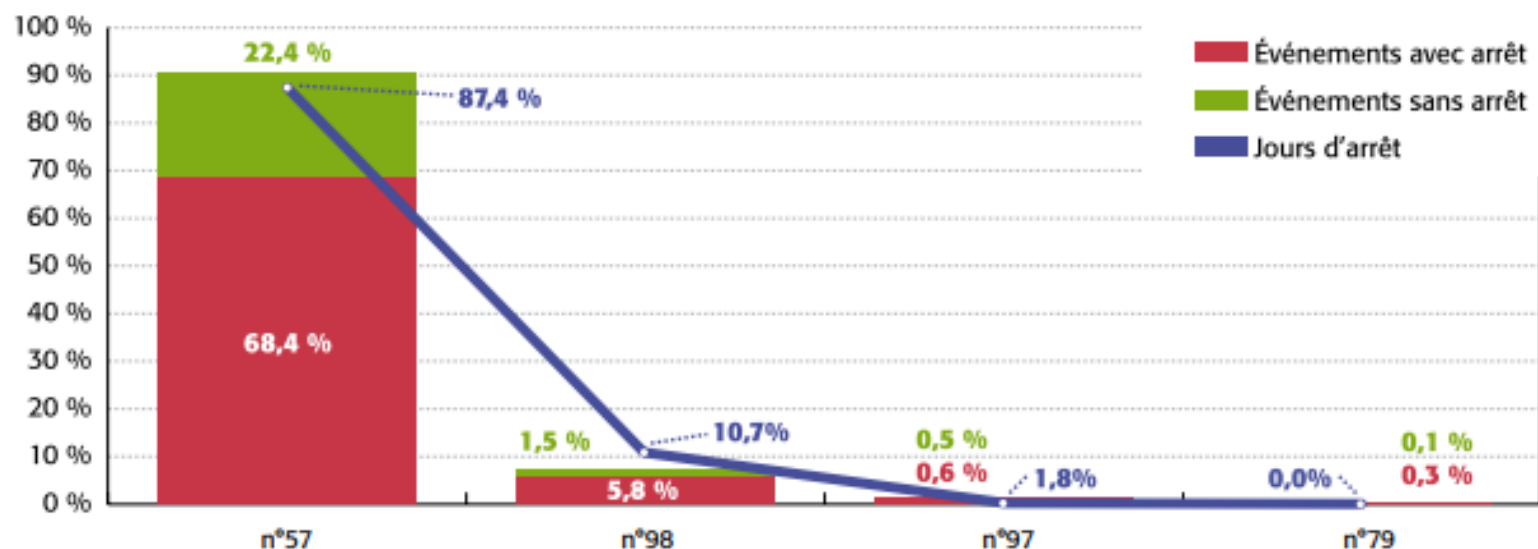
TMS - Inégalités entre les sexes



Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux "maladies" annexés au Code de la Sécurité sociale :

- Tableau n° 57 "affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail".
- Tableau n° 69 "affections provoquées par les vibrations et chocs ...".
- Tableau n° 79 "lésions chroniques du ménisque".
- Tableau n° 97 "affections du rachis lombaire liées aux vibrations".
- Tableau n° 98 "affections du rachis lombaire liées aux manutentions".

Fonction publique territoriale



Les troubles musculo-squelettiques (TMS) regroupent 92 % des maladies professionnelles et 95,2 % des arrêts de travail (contre respectivement 90 % et 96,8 % en 2008).

La durée moyenne de congés associée est de 138 jours (113,4 jours en 2008 et 162,5 jours en 2007).

Dans un souci de lutte:

✓ contre les T.M.S(canal carpien, épicondylite)

✓ **de limitation de l'intoxication chronique des agents et du public dûe au COV(composant organique volatil) dans le respect de l'Article R.221-30 du code de l'environnement**

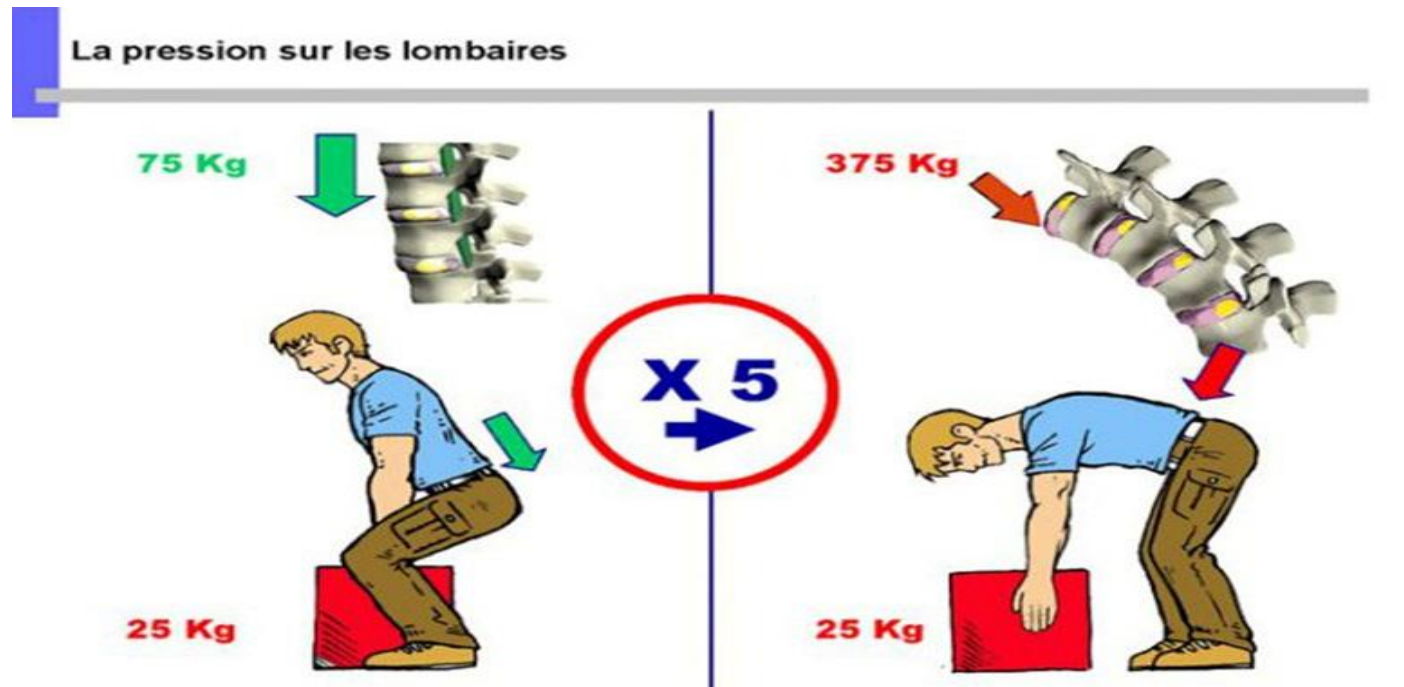
il est recommandé de supprimer les pulvérisateurs lorsque c'est possible!



▫ Réduire les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) qui représentent la 1ère cause des maladies professionnelles.

74% des agents de propreté se plaignent des douleurs (lombaires, épaules, coudes et canal carpien) ;

▫ Supprimer les opérations de remplissage, de transport et de vidange des seaux (déplacements avec charges) et l'essorage des franges (efforts avec la presse).





Les fourmillements illustrés dans la zone rouge sont dûs à la compression du nerf médian dans le canal lors de l'essorage

Essorer à répétition, pousser avec les mains en hyper extension (voir à gauche) sont des gestes qui favorisent la compression du nerf médian dans le canal carpien et sont à l'origine de douleurs au niveau de la main et de perte de la sensibilité.

Les actions possibles pour les collectivités afin d'améliorer le travail des agents

Limiter les produits d'entretien:

Centrale de dilution



Détergent Détartrant désinfectant pour lavettes

Détergent neutre pour bandeaux et lavettes

Eau pour pulvérisateur et mini bandeaux

Eviter les doublons-supprimer des produits inutiles

Utiliser des produits d'entretien Eco-labellisés, **l'eau ozonée**

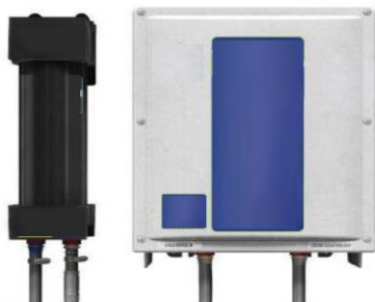
Mettre à disposition **obligatoirement** les fiches techniques et de **données de sécurité**

80 % des surfaces nettoyées avec 2 produits

Mettre en place des centrales de dilution pour sécuriser les dosages produits et économiser les produits **+50%**

Faire reprendre les bidons de produits vides produits d'entretien par le fournisseur

Limiter l'utilisation des pulvérisateurs pour améliorer la qualité de l'air lutter contre les T.M.S



Pouvoir assainissant
Pouvoir nettoyant
Durée de vie du stabilisateur

jusqu'à 24 heures
jusqu'à 6 jours

3'000 litres¹

¹Selon la pression et la dureté de l'eau

Utiliser dans des vaporisateurs, sans de lavage

Les labels de produits professionnels écologiques :

Ils respectent des critères exigeants (composition chimique, conditionnement, lieu de production, recyclabilité...) visant à réduire leur empreinte environnementale, tout au long de leur cycle de vie.



« Des labels produits plus vertueux pour l'homme et son environnement ! »

Equiper les agents d'outils manuels ergonomiques:



- Pour faciliter la lutte contre les T.M.S
- Favoriser la pré-imprégnation pour éviter les ports de charges économiser **80% d'eau**



- Former les agents aux nouvelles technologies
- Supprimer le travail en hauteur avec des manches ergonomiques télescopiques.
- Harmoniser les pratiques
Mettre en place des protocoles

Tableau comparatif méthode 2 seaux et la pré-imprégnation

Manipulation d'eau pour l'entretien d'une surface de 1500 m²/jour/agent

Ex : 10 L seau bleu + 5 L seau rouge pour 100 m² (2 salles de cours)

Sur une base de :
- 200 jours travaillés par an.

Méthode
traditionnelle des 2
seaux
(sur la base de 45 l
pour 300 m²)



240 l/jour
soit 48 m³/an



240 kg/jour
soit 48 t/an

46 t

**DE REDUCTION DE
PORT DE CHARGE**

Méthode par
pré-imprégnation
(sur la base de 2 l
pour 300 m²)



10 l/jour
soit 2 m³/an



10 kg/jour
soit 2 t/an

Equiper les agents avec du matériel mécanisé:

Mécaniser les surfaces accessibles avec autolaveuses rotocleaners ou monobrosses permettant un nettoyage renforcé

Utiliser des outils sans chimie pour la mécanisation

Former les agents à l'utilisation et l'entretien du matériel

Afficher des protocoles



Equiper obligatoirement les agents avec les EPI et EPC:



Organiser les tâches de l'agent

Mettre en place des fiches de poste

Prioriser les activités de nettoyage

FICHE DE POSTE						
Temps imposé :		Jours d'intervention				
Tâches à réaliser		Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Entretien des locaux	- Vidage des corbeilles à papiers.	X	X	X	X	X
	- Dépoussiérage / essuyage du mobilier et des objets meublants.	X	X	X	X	X
	- Désinfection des points de contact.	X	X	X	X	X
	- Nettoyage des points de contact.	X	X	X	X	X
	- Balayage humide du sol.	X	X	X	X	
- Bureaux - Salles de formation - Salles de réunion	- Dépoussiérage du sol moquette par aspiration.				X	X
	- Lavage du sol.		X		X	
	- Dépoussiérage des plinthes et prises de courant.	X				
	- Enlèvement des toiles d'araignées.		X		X	
	- Nettoyage des pieds de chaises et meubles.			X		
	- Dépoussiérage du dessus des meubles hauts.				X	X
	- Nettoyage des portes.					X
- Nettoyage d'une vitre.	X	X	X	X	X	

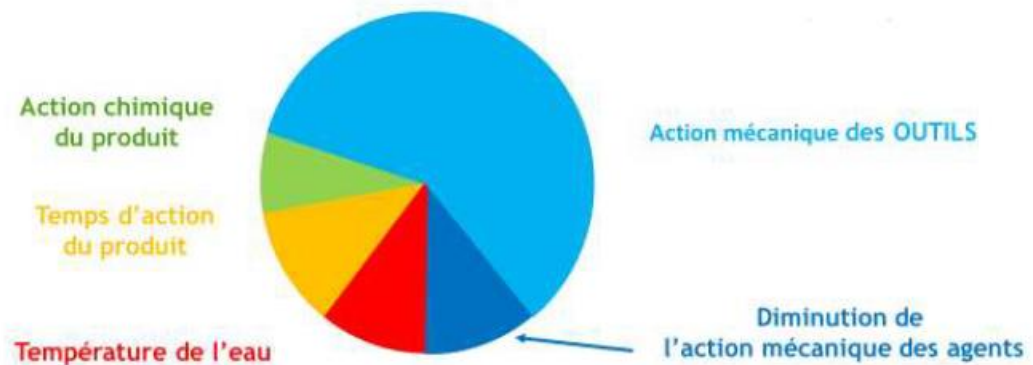
Comparatif entre méthode classique et méthode de pré-imprégnation avec mécanisation

Action Mécanique des agents d'entretien



Méthode classique

Action Mécanique des agents d'entretien



Méthode globale de nettoyage avec pré-imprégnation

Quelles solutions pour votre collectivité?



La formation du personnel avec pour objectifs:

- Harmoniser les pratiques des agents au sein de la collectivité
- Professionnaliser vos agents
- Favoriser le travail en binôme

Rendre vos fournisseurs partenaires :

- Formation du personnel sur les produits référencés par le fournisseur
- Réduire les gammes de produits(3 maximum)
- Accompagnement du fournisseur sur la rédaction des protocoles à afficher
- Moyen de dosage adapté avec centrale de dilution(obligation de vous fournir les moyens de doser des produits en toute sécurité) 50% d'économie.
- Ne pas servir de succursale à votre fournisseur(trop de stock), DLUO de 2 ans et 6 mois une fois le bidon ouvert
- Reprendre les bidons vides
- Favoriser les produits écologiques ou eau ozonée

Mettre en place des techniques de nettoyage ergonomiques :

- en favorisant la pré-imprégnation limitant les T.M.S
- Limiter l'emploi des pulvérisateurs
- Mettre en place des outils mécanisés type auto laveuses, rotocleaners



Merci de votre attention!